



# **POURQUOI RENOUVELER MON CONTRAT DE MAINTENANCE FILEMAKER**

## **BÉNÉFICIEZ DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES DE DEMAIN**

**Nous recommandons toujours à nos clients de conserver leurs contrats de maintenance à jour en les renouvelant chaque année. Pourquoi ? Il y a 4 raisons essentielles pour lesquelles nous recommandons fortement le programme Maintenance de FileMaker.**

### **1. Accès aux nouvelles fonctions et améliorations**

Le programme Maintenance de FileMaker vous permet d'accéder instantanément aux dernières mises à jour FileMaker disponibles tout au long de la période de votre contrat de Maintenance FileMaker.

Les dernières versions apportent des nouvelles fonctionnalités exceptionnelles, sont compatibles à la fois avec les derniers systèmes d'exploitation Windows ou Mac OS ainsi qu'avec de nouvelles technologies.

### **2. Gestion du budget simplifiée**

Vous pouvez programmer des mises à jour de logiciel en profitant des tarifs d'aujourd'hui tout en bénéficiant des technologies de demain. Quel que soit le nombre de mises à jour proposées pendant la période de votre contrat de Maintenance FileMaker, vous payez seulement 20 % du tarif d'une nouvelle licence de logiciel sur une base d'un an. Comparez ce coût à celui de l'achat d'une mise à jour qui lui représente 60 % du tarif d'une nouvelle licence de logiciel.

De plus, vous pouvez éviter les lenteurs des demandes d'approvisionnement et de validation en interne en ayant une seule date de renouvellement annuel à prévoir.

Lorsque vous souhaitez acheter des licences supplémentaires, renseignez-vous auprès du service licences FileMaker sur la possibilité de regrouper vos contrats de Maintenance FileMaker. Demandez également des remises pour un renouvellement de deux ans au lieu d'un.

Pour plus d'informations, appelez le 0810 252 747 (France) ou le 02 451 00 50 (Belgique).

### **3. Contrôle du moment et de la méthode de déploiement**

Déployez de nouvelles versions de FileMaker au moment qui vous convient le mieux. Vous pouvez conserver la même version pour toute votre organisation ou votre service afin de faciliter la maintenance et le support sur tous les postes de travail. Ou bien vous pouvez télécharger et déployer la dernière version dès qu'elle est disponible ; vous êtes ainsi certain que votre organisation utilise les fonctions et caractéristiques les plus à jour actuellement disponibles pour une productivité maximale.

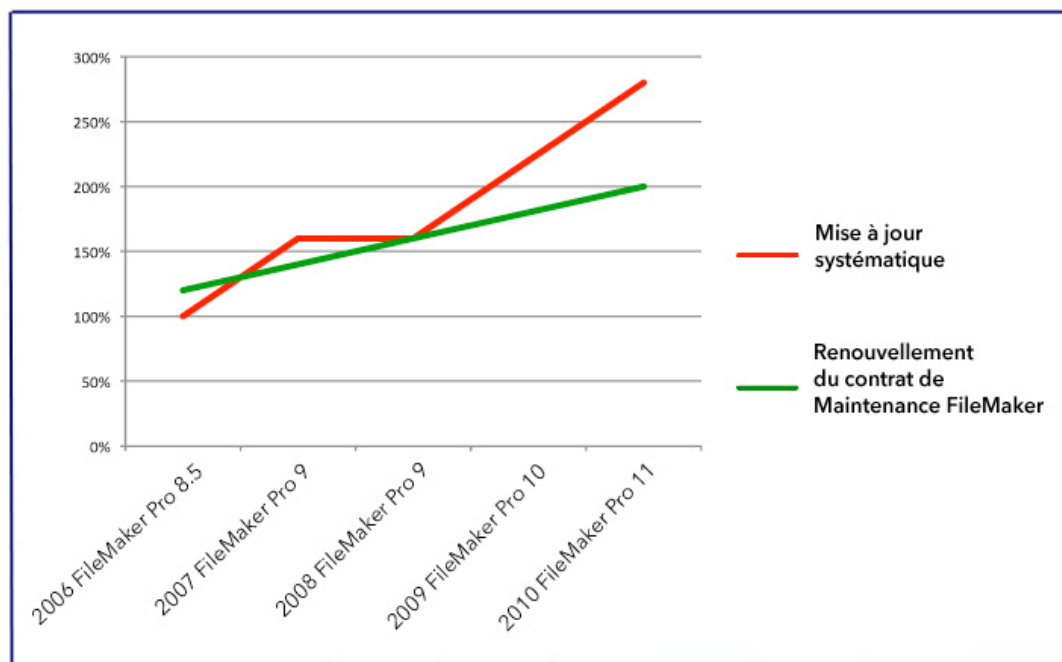
### **4. Optimisation de votre investissement FileMaker initial**

Le meilleur moyen de tirer parti de votre investissement initial dans le logiciel FileMaker consiste à garder votre programme de Maintenance à jour. Il s'agit du moyen le moins coûteux de conserver votre logiciel FileMaker à jour. Veuillez consulter le tableau et le graphique permettant de comparer le coût d'acquisition des mises à jour à l'achat et au renouvellement du programme de Maintenance FileMaker.

**Tableau: Coût de possession sur 5 ans (2006-2010)**

Année	Version	Mise à jour systématique	Renouvellement du contrat de Maintenance FileMaker
2006	FileMaker Pro 8.5	100%	120%
2007	FileMaker Pro 9	60%	20%
2008	FileMaker Pro 9	0%	20%
2009	FileMaker Pro 10	60%	20%
2010	FileMaker Pro 11	60%	20%
<b>Coût total sur 5 ans</b>		<b>280%</b>	<b>200%</b>

**Graphique: Cumul du coût de possession sur 5 ans (2006-2010)**



**Remarques sur ce tableau et ce graphique :**

- FileMaker, Inc. se réserve le droit de modifier ses tarifs et programmes de licences à l'avenir.
- Le tableau et le graphique présentent des données de tarification historiques.
- FileMaker, Inc. ne représente ni ne garantit la mise à disposition de futurs produits.
- FileMaker, Inc. ne peut effectuer aucun commentaire sur les produits non annoncés ni sur les plannings à venir. FileMaker, Inc. confirme qu'au cours des 5 dernières années, la durée la plus courte entre deux versions a été de 11 mois et la plus longue a été de 18 mois.
- Pour le coût de 2006, la colonne Mise à jour systématique inclut le prix d'achat de départ et la colonne Renouvellement du contrat de Maintenance FileMaker inclut le prix d'achat initial ainsi que le prix d'une (1) année de maintenance. Avec le lancement de FileMaker Pro 9, la première année de maintenance a été incluse dans l'achat de la licence.
- Le coût de la Maintenance FileMaker est de 20 % du tarif d'une nouvelle licence de logiciel.
- Le coût d'achat d'une mise à jour est de 60 % du tarif d'une nouvelle licence de logiciel.